

Moulinex KRUPS calor  
SEB Tefal ROWENTA

DU 13 AVRIL AU 07 JUIN 2020 INCLUS

À GAGNER\*

1000  
ASPIRATEURS  
ROBOTS  
ROWENTA

EXPLORER SERIE 20

pour l'achat d'un produit de la marque  
Moulinex, Tefal, Seb, Krups, Rowenta ou Calor



\*Voir modalités complètes au dos



## MODALITÉS DE PARTICIPATION

La société GROUPE SEB France, Société par Actions Simplifiée ayant son siège social 112 chemin du Moulin Carron 69130 Ecully, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 440 410 637 (ci-après la « Société Organisatrice ») organise du 13/04/2020 à 00h01 inclus (heure française) au 07/06/2020 23h59 inclus (heure française) un jeu avec obligation d'achat, par tirage au sort intitulé « OPERATION MAISON 2020 » <https://offres.seb.fr>, <https://offres.calor.fr>, <https://offres.krups.fr>, <https://offres.moulinex.fr>, <https://offres.rowenta.fr>, <https://offres.tefal.fr>, ci-après dénommé le Jeu. Ce Jeu est ouvert à toute personne physique majeure (disposant d'un accès internet) résidant en France métropolitaine.

### Pour participer au tirage au sort, et tenter de gagner un aspirateur Robot Rowenta Explorer Série 20 mis en jeu vous devez :

- **ACHETER** un produit de marque Seb, Calor, Krups, Moulinex, Rowenta ou Tefal éligible à l'offre entre le 13/04/2020 et le 07/06/2020 dans un magasin ou site internet Français proposant ce produit à la vente (hors market places). Valable uniquement sur les appareils de petit électroménager (hors accessoires).
- **VOUS CONNECTER** sur un des sites suivants : <https://offres.seb.fr>, <https://offres.calor.fr>, <https://offres.krups.fr>, <https://offres.moulinex.fr>, <https://offres.rowenta.fr>, <https://offres.tefal.fr>, dans les 15 jours calendaires suivant la date de votre achat (soit au plus tard le 22/06/2020 23h59 pour un achat effectué le 07/06/2020),
- **REEMPLIR** intégralement le formulaire d'inscription, et vérifier l'ensemble des informations que vous avez saisies.
- **LIRE** le règlement complet du jeu et cocher la case d'acceptation du règlement.
- **IMPRIMER** votre bulletin de participation, une fois la saisie terminée.
- **JOINDRE** au bulletin de participation imprimé,
  - L'original de votre ticket de caisse ou la facture originale de votre produit et entourer le montant, la date, l'enseigne et le libellé de votre achat réalisé entre le 13/04/2020 et le 07/06/2020 inclus (aucun original ne sera retourné, veuillez conserver une copie). Si ces informations ne sont pas clairement entourées, la demande de participation sera nulle et ne pourra être traitée,
  - Le code-barre original à 13 chiffres découpé sur l'emballage du produit acheté.
- **ENVOYER** le tout (bulletin + pièces justificatives) sous enveloppe suffisamment affranchie au plus tard le 22/06/2020 (cachet de la Poste faisant foi) à :

**OPÉRATION MAISON 2020**  
**OPÉRATION 16678**  
**13766 AIX EN PROVENCE CEDEX 3**

Le tirage au sort sera effectué le 05/08/2020. Un e-mail sera envoyé aux gagnants et ils recevront leur dotation par voie postale dans un délai de 4 à 6 semaines à compter de la date du tirage au sort. Sont mis en jeu : - 1 000 aspirateurs robot Rowenta Explorer Série 20 RR6875WH d'une valeur indicative de 199.99€ TTC (Prix de vente conseillé, ni minimum, ni obligatoire, Hors Ecopart). Une seule participation et un seul gagnant autorisé par foyer (même nom, même adresse postale). Règlement complet déposé auprès de Maître Patrick BIANCHI, Huissier de Justice, SCP SYNERGIE HUISSIERS 13, 21, rue Bonnetoy, 13006 MARSEILLE et disponible gratuitement sur le site du Jeu sur <https://offres.seb.fr>, <https://offres.calor.fr>, <https://offres.krups.fr>, <https://offres.moulinex.fr>, <https://offres.rowenta.fr>, <https://offres.tefal.fr>. Offre réservée aux personnes majeures résidant en France métropolitaine (Corse et Monaco compris) et limitée à une demande par foyer (même nom, même adresse, même adresse IP). Valable du 13/04/2020 au 07/06/2020 **inclus dans un magasin ou site internet français proposant ce(s) produit(s) à la vente**. Toute demande incomplète, erronée, illisible, falsifiée, frauduleuse, raturée, ne respectant pas les modalités ci-dessus ou envoyée après le 22 juin 2020 sera considérée comme non conforme et sera rejetée. **Le timbre de la demande n'est pas remboursé. Offre non cumulable** avec toute autre offre promotionnelle en cours. Les sociétés organisatrices ne sauraient être tenues responsables du retard ou de la perte de votre courrier résultant des services postaux. En cas de rupture de stock ou d'arrêt de la production, le Groupe SEB France se réserve le droit de remplacer la prime proposée, par une prime de nature ou valeur équivalente. Ce remplacement ne pourra en aucun cas faire l'objet d'une compensation financière.

Vos données personnelles font l'objet d'un traitement informatique par Groupe Seb France (GSF), responsable du traitement, domicilié 112 Chemin du Moulin Carron - 69134 Ecully Cedex pour répondre à votre demande. Elles pourront être transmises à la société HIGHCO DATA PROMOTION qui les traitera dans le cadre de cette opération ainsi qu'aux autres entités du Groupe SEB qui les traiteront pour les mêmes finalités ou à des fins de prospection dans le respect de vos choix à cet égard. Nous conserverons ces données trois ans après la fin de l'opération avec Groupe Seb France. Conformément aux dispositions légales en vigueur, vous pouvez exercer vos droits de rectification, d'effacement, d'opposition ou de limitation du traitement, ainsi que votre droit à la portabilité de vos données en nous adressant votre demande par écrit à l'adresse suivante : Service Consommateur Rowenta : 112 Chemin du Moulin Carron TSA 92002 - 69134 ECUULLY CEDEX. Vous avez également la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique & Libertés (CNIL). Vous pouvez, enfin, à tout moment retirer votre consentement. La demande s'exerce sans frais, vous pouvez en demander le remboursement à l'adresse indiquée ci-dessus (tarif lent en vigueur 20g). Le remboursement sera effectué par l'envoi d'un timbre au tarif Ecopli moins de 20g. Aucune réclamation ne sera prise en compte au-delà du 22/09/2020.